



## Déclaration de politique générale développement durable et solidaire

### *Notre Agenda 20121*

Un engagement suppose une mise en gage. Pour la conduite du projet ATM, actes et méthodes entrent en garantie de l'application de la Déclaration de missions et valeurs.

En cohérence avec la mise en œuvre de l'Agenda 21 des Trans, à partir de 2005, et la signature de la Charte des festivals bretons engagés pour un développement durable et solidaire, en 2007, l'Association Trans Musicales réaffirme par son travail pour une certification norme ISO 20121 sa volonté de parachever son engagement d'acteur culturel œuvrant à la rencontre entre artistes et publics dans le domaine du spectacle vivant.

L'épreuve du temps, l'expérience du quotidien montrent que les convictions ne suffisent pas dans l'exercice d'un métier ; elles doivent déployer une pensée dans une logique d'écosystème. Ainsi est née notre réflexion sur le fond et la forme ou plus directement le projet et la manière de le faire. Par analogie entre biodiversité et diversité culturelle, nous avons choisi de pratiquer la philosophie développement durable car elle présente une pensée « science-sans-conscience-n'est-que-ruine-de-l'âme », concrétisée en démarche et tente ainsi de réconcilier paroles et actes.

L'enclenchement de l'Agenda 21 est la première concrétisation d'ensemble de nos réflexions sur la nécessaire mise en cohérence entre le projet et son geste de production. Parce qu'elle définit un système de management responsable appliqué à l'activité événementielle sur la base du développement durable, la norme ISO 20121 a été retenue comme référentiel méthodologique dans la conduite du projet de l'association, et ce dans l'objectif d'en maintenir l'utilité et la pertinence, d'en assurer la pérennité en accord avec ses fondamentaux philosophiques.

L'application de la norme ISO 20121 témoigne de notre fonction d'acteur culturel comme déterminisme premier de nos actions. Elle est la priorisation de notre Agenda 21 sur le pilier social que nous déployons en volet social + sociétal et en devient la priorité. Nous étendons maintenant notre Agenda 21 des Trans aux trois autres unités de programmes pour concerner l'ensemble de nos actions et le système de management développement durable s'y appliquera.

La norme ISO 20121 vient prolonger, renforcer et compléter notre Agenda 21 en précisant le pilier social.

Ainsi quatre axes stratégiques sont maintenant définis :

- ⇒ axe social : construire une culture du social en interne
- ⇒ axe sociétal : améliorer l'accessibilité et la prise en considération des publics
- ⇒ axe économique : améliorer la situation économique de l'ATM
- ⇒ axe environnemental : réduire l'empreinte environnementale de l'ATM et promouvoir le respect de l'environnement.

En conséquence, nous décidons de fusionner notre Agenda 21 avec le système de management responsable ISO 20121 et de les renommer sous la désignation unique d'*Agenda 20121*.

Maître d'ouvrage de notre propre projet, nous acceptons de respecter :

- le rôle des parties prenantes nécessaires à sa réalisation, d'instaurer un dialogue avec elles et de tenir en considération leurs attentes ;
- le séquençage des opérations relevant de l'autoévaluation, conformément au phasage d'amélioration continue ;
- le cadre légal, sectoriel et général, national et international, dans lequel nos actions s'établissent.

Pour ce faire, nous avons mis en place un comité spécifique et opérationnel afin d'impulser la dynamique de la démarche, de poser les cadres de travail et de soutenir la participation des équipes. Composé de salariés permanents, ce comité est habilité à faire évoluer le système pour en préserver la cohérence et l'efficacité.

Et parce qu'elle invite à un travail collectif d'appropriation, la norme ISO 20121 s'inscrit dans le processus de transmission du projet, avant le départ des fondateurs, comme expression concrète du projet dans la manière de le construire au quotidien.

31 octobre 2013



MAOCE' Diabris